

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : *Expérience de santé en situation critique EE (FDS D)*

2026-2027

Code : S.SI.370.2046. F.24

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☐ Ab3 ☒ Ab4 ☒ Ab5 ☐ Ab6

*En fondant ses interventions de soins - préventives, thérapeutiques, palliatives, de réadaptation et de surveillance - sur son jugement et son raisonnement clinique (Ab1 et Ab4)

*En favorisant la continuité des soins dans les équipes intra et interprofessionnelles (Ab2)

*En procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne (Ab4)

*En appliquant, de sa propre responsabilité, les mesures d'urgence dans les situations de crise ou de catastrophe (Ab5)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3 ☒ Bb4

*En participant au développement d'une compréhension commune des situations (Bb2)

*En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es (Bb4)

*En utilisant les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles (Bb4)

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences ☒ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3 ☐ Cb4

*En respectant les compétences de l'équipe intra et interprofessionnelle (Cb1)

*En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☒ Db4

*En garantissant que chaque patient·e/ client·e est au centre de la démarche de soins (Db1)

*En tenant compte des principes de délégation et supervision dans la gestion de l'équipe intra professionnelle (Db4)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3 ☐ Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

L'objectif général de ce module est d'accompagner l'étudiant à développer les compétences nécessaires dans la prise en soins des patients présentant un événement de santé grave, inattendu et caractérisé par une instabilité physiologique d'origine mentale et/ou somatique.

Les apprentissages critiques pour ce module sont :

- S'engager dans une démarche rigoureuse de recueil de données subjectives et objectives de l'état physique et mental de la personne en situation de crise en incluant ses proches.
- Identifier les problèmes prioritaires dans les situations de crise et de soins complexes, en construisant un jugement clinique à l'aide de raisonnements pertinents.
- Reconnaître et gérer l'incertitude provoquée par les situations de crise pour une prise en soins de qualité.
- Mettre en place des interventions soignantes appropriées à la gravité de la situation tout en soutenant les patients et les proches à faire face à l'incertitude.

5. Contenus et formes d'enseignement

Deux situations emblématiques scénarisées (SES) sont conceptualisées en intégrant la *théorie de l'incertitude* (Mishel) et le jugement clinique infirmier selon Tanner.

Une première situation portera sur un épisode aigu de défaillance cardiovasculaire de type ischémie myocardique. Les contenus abordés seront : l'infarctus du myocarde, l'hémostase, les états de choc et la pharmacologie d'urgence. Une simulation immersive de prise en soin lors de la phase de décompensation cardiaque est proposée.

Une deuxième situation sera centrée sur un épisode de décompensation psychiatrique d'une patiente présentant un trouble de la personnalité avec auto et hétéro-agressivité sévère ainsi qu'une problématique hépatique. Les contenus abordés seront : l'impulsivité, le cadre et responsabilité, les troubles de la personnalité. Une simulation immersive d'entretien infirmier lors de la sortie de l'hôpital est proposée.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☒ Autre (préciser) : APP ; | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Ecrit sur table | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : QCM |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Choi-Kain, L., & Sharp, C., & Kapp, C., & Heim, Y., & Kolly, S., & Kramer, U., & Haustein, T. (2024). *Good Psychiatric Management (Gpm) Pour Adolescents Avec Un Trouble de la Personnalité Borderline : Un Manuel Pour La Prise En Soins*. Elsevier Health Sciences.

Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique (2e éd.)*. Pearson ERPI.

Doyon, O., Spycher, L. (2017). *La surveillance infirmière : dernier filet de sécurité du patient*. Ed. Lamarre.

Estellon, V. (2014). *Les états limites (3e éd.)*. Presses Universitaires de France.

Martini F., Ober W., Bartholomew E. (2020). *La biologie Humaine : une approche visuelle*. Pearson.

Mishel M. H. (1990). Reconceptualization of the uncertainty in illness theory. *Image--the journal of nursing scholarship*, 22(4), 256–262

Mishel, M-H. (2023). Theories of uncertainty in illness. In M-J.Smith, , P. Liehr, R. Carpenter (Eds.), *Middle range theory for nursing*, (5th ed.) Springer publishing.

Morgan, K. I., & Townsend, M. C. (2022). *Psychiatrie et santé mentale (3e éd.)*. ERPI.

Lavoie, P., Deschênes, M-F., Richard, V., Pepin, J.-I., Tanner, C.- A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées en formation infirmière*. Vol. 7: Iss. 2, Article 4.

Vallerand, A. H., Sanoski C.A. (2020). *Guide des médicaments*. (5^{ème} éd). Pearson ERPI

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsables de module : Emil Scolari et Virginie Stocco

Descriptif validé le 09.09.2026 par la doyenne Gora Da Rocha

